

*Initiatives ministérielles*

comme cela a été le cas dans d'autres mégaprojets énergétiques.

Le gouvernement de l'Ontario a fourni une mise de fonds de 25 p. 100 dans le projet Suncor, le tout premier projet d'exploitation des sables bitumineux du nord de l'Alberta. Le gouvernement de l'Alberta, grâce à sa mise de fonds dans les sables bitumineux détenue par le fonds fiduciaire, participe au projet Syncrude. Le gouvernement du Canada a fourni une mise de fonds de plus de 31 p. 100 dans le projet de raffinerie biprovincial Lloydminster. Tous ces mégaprojets sont réalisés à l'aide des deniers publics. La différence dans chaque cas, c'est que l'argent a permis l'acquisition d'une mise de fonds qui rapporte des intérêts aux investisseurs qui sont en, l'occurrence, les Canadiens.

Je signale en passant que dans les années 1980, les habitants de l'Alberta, sur leur mise de fonds de 16 p. 100 dans le projet Syncrude, ont récolté un montant net de 400 millions de dollars.

Une telle somme contribuerait beaucoup à alléger le déficit que notre pauvre ministre des Finances doit assumer. Mais non, monsieur le Président: le projet dont nous sommes saisis propose simplement de donner l'argent.

Lors de l'étude de ce projet de loi tant à la Chambre qu'au comité, je n'ai pu m'empêcher de remarquer la merveilleuse similitude d'idées des conservateurs et des libéraux. En l'occurrence, cette unanimité touchante s'est manifestée de maintes façons et à maintes reprises, allant de la simple ignorance à l'injure la plus crue.

J'illustrerai la première de ces catégories, monsieur le Président, par le fait que le 12 juin 1990, j'ai questionné directement le ministre de l'Énergie sur la destination du pétrole produit à Hibernia. Je lui ai demandé, et je cite un extrait du compte rendu du comité:

Selon la meilleure estimation du ministère, quel pourcentage de la production d'Hibernia sera destiné aux marchés étrangers sans jamais passer par une raffinerie canadienne?

À quoi le ministre a répondu:

Monsieur le président, il est possible qu'une partie de la production sur une période donnée puisse aller entièrement à une raffinerie non canadienne, surtout dans le nord-est des États-Unis. Cela dépendra, à vrai dire, des soumissions des raffineries canadiennes pour une partie de ce pétrole.

J'ai ensuite demandé au ministre:

Avez-vous un pourcentage?

Le ministre a répondu:

Je ne le crois pas.

J'ai demandé au ministre:

Avez-vous une vague idée, une conjecture?

Le ministre a répondu:

Ce ne serait rien de plus qu'une conjecture, monsieur le président.

Lorsque je lui ai demandé de poursuivre, il a répondu:

Je ne saurais dire, monsieur le président, car cela dépendra de la production de pétrole du consortium et de ses approvisionnements, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale.

J'ai demandé:

Le ministère n'est donc pas en mesure de formuler même une conjecture?

Le ministre a répondu:

Eh bien, monsieur le président, tout cela dépend des sociétés et de leurs propres contrats. Il est très difficile pour un ministre de l'Énergie de tenter de s'affirmer à ce stade.

Six mois auparavant, quand le ministre a comparu devant le Comité de l'énergie du Sénat formé uniquement de libéraux et de conservateurs et où les objections sont facilement réprimées, le président du comité, un sénateur de Calgary, est revenu sur le sujet d'Hibernia et sur la question soulevée par le témoignage de M. Hopper, soit le fait que le brut extrait d'Hibernia serait probablement acheminé vers les États-Unis. Le ministre a répondu qu'il n'était pas probable mais certain que le brut serait acheminé vers les États-Unis.

Ce doit être terrible d'être ministre de la Couronne, de transformer ce qui était certain en décembre en quelque chose d'indéfini, de flou, d'irréel, en juin. Voilà ce qui s'est produit, ou peut-être est-ce la différence d'altitude entre la salle de comité du Sénat et celle de la Chambre. Quoi qu'il en soit, il ne fallait pas s'attendre, pas moi du moins, à des réponses franches qui aient quelque rapport avec la réalité.